

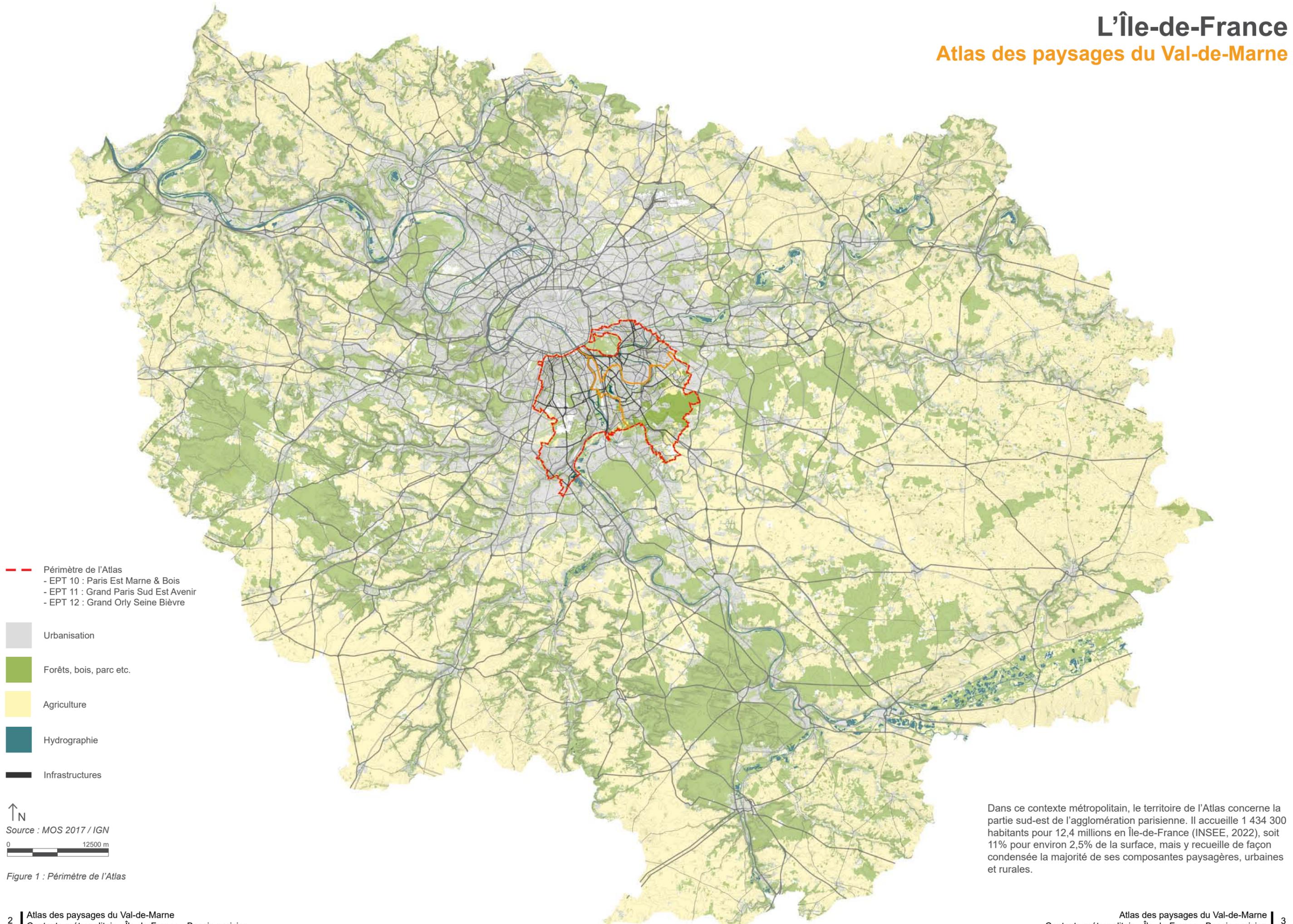
Contexte métropolitain

Île-de-France Bassin parisien

La région Île-de-France affiche une structure radioconcentrique à la fois géographique et urbaine. Les paysages et leurs dynamiques s'inscrivent dans cette armature sphérique par des interrelations et des échanges rayonnants entre un centre et ses territoires alentours.

Le territoire du Val-de-Marne concerné par l'Atlas regroupe les Établissements Publics Territoriaux 10, 11 et 12 et s'inscrit pleinement dans cette logique d'ensemble avec ses particularités : un territoire de transition et d'articulation entre les villes denses et les espaces ouverts, entre la capitale compacte et la Brie rurale.

Ses paysages riches, parfois historiques y sont contrastés. Ils sont souvent opposés, sous pression, complexes, en forte évolution et presque toujours juxtaposés.



— Périimètre de l'Atlas
- EPT 10 : Paris Est Marne & Bois
- EPT 11 : Grand Paris Sud Est Avenir
- EPT 12 : Grand Orly Seine Bièvre

- Urbanisation
- Forêts, bois, parc etc.
- Agriculture
- Hydrographie
- Infrastructures

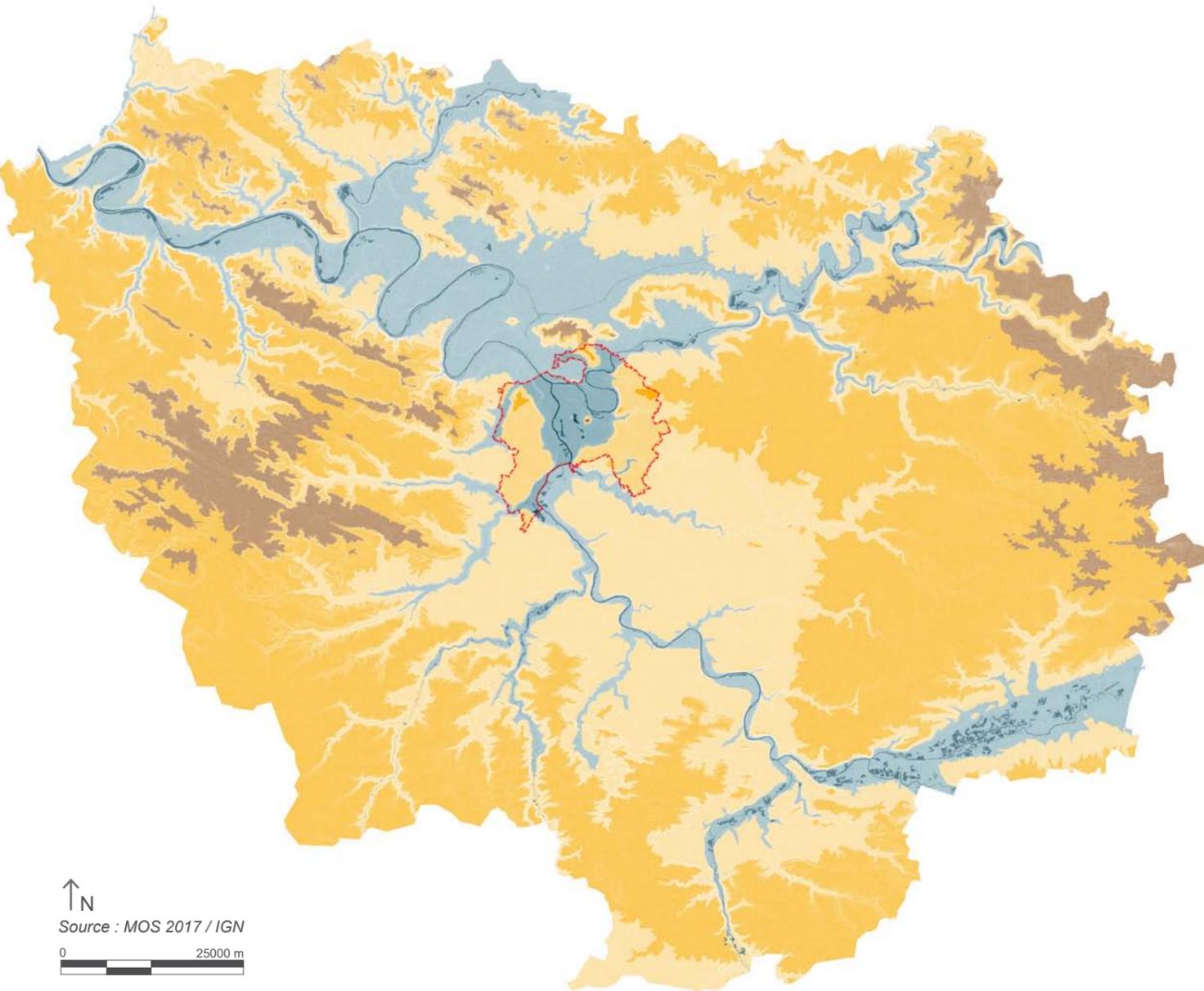
↑ N
Source : MOS 2017 / IGN
0 12500 m

Dans ce contexte métropolitain, le territoire de l'Atlas concerne la partie sud-est de l'agglomération parisienne. Il accueille 1 434 300 habitants pour 12,4 millions en Île-de-France (INSEE, 2022), soit 11% pour environ 2,5% de la surface, mais y recueille de façon condensée la majorité de ses composantes paysagères, urbaines et rurales.

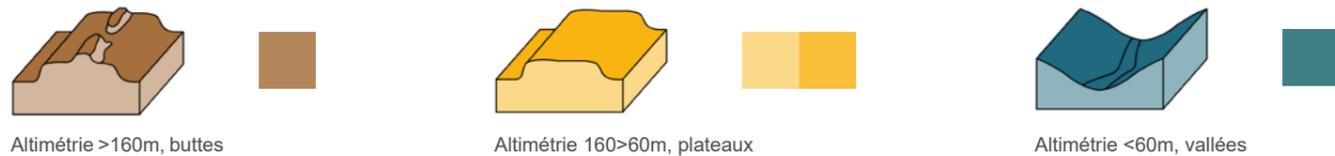
Figure 1 : Périimètre de l'Atlas

Socle géographique

Un triple étagement des reliefs en Île-de-France



— — — — — Périmètre de l'Atlas



La géographie francilienne

La géographie du territoire de l'Île-de-France (morphologie et hydrographie) forme la base d'un socle paysager et structure les implantations naturelles et humaines.

Elle résulte d'un dispositif géologique concentrique, organisé en quatre plateaux structurels qui se chevauchent, entaillés par des vallées autour d'un affaissement sédimentaire central.

Le Val-de-Marne est essentiellement constitué par la plateforme du plateau de Brie.

La géographie est marquée par le lit majeur de la Seine qui dessine une oblique sud-est/nord-ouest, qui est alimentée par de nombreux cours d'eau (Marne, Oise, Loing, Essonne, Orge...) et qui agence le territoire.

Lecture simplifiée de cette géographie

En faisant ressortir les courbes de niveau 60, 100 et 160 mètres NGF, la lecture du relief est simplifiée et la perception des buttes, plateaux et vallées permet une meilleure compréhension du contexte à une échelle élargie.

Le territoire de l'Atlas

Les vallées et plateaux sont peu marqués. Le triple étagement de niveaux (plaine, plateau, butte), caractéristique des reliefs d'Île-de-France, est perceptible dans les vues vers les grands horizons : par exemple depuis le rebord du plateau à Thiais vers la vallée de la Seine et la Brie ou depuis la butte de Fontenay vers la vallée de la Marne et la Brie.

Le passage de la Seine à Villeneuve-Saint-Georges dessine un seuil à l'échelle de l'agglomération francilienne entre les espaces urbains denses et compacts au nord et les paysages ruraux et ouverts au sud.

La formation géologique du Bassin parisien se caractérise par une superposition de couches. Les alternances de phases de sédimentation (amasement de couches tendres et dures de calcaire, de sable, d'argile, de gypse, meulière, grès...) et d'intenses érosions ont formé ainsi quatre plateaux superposés.

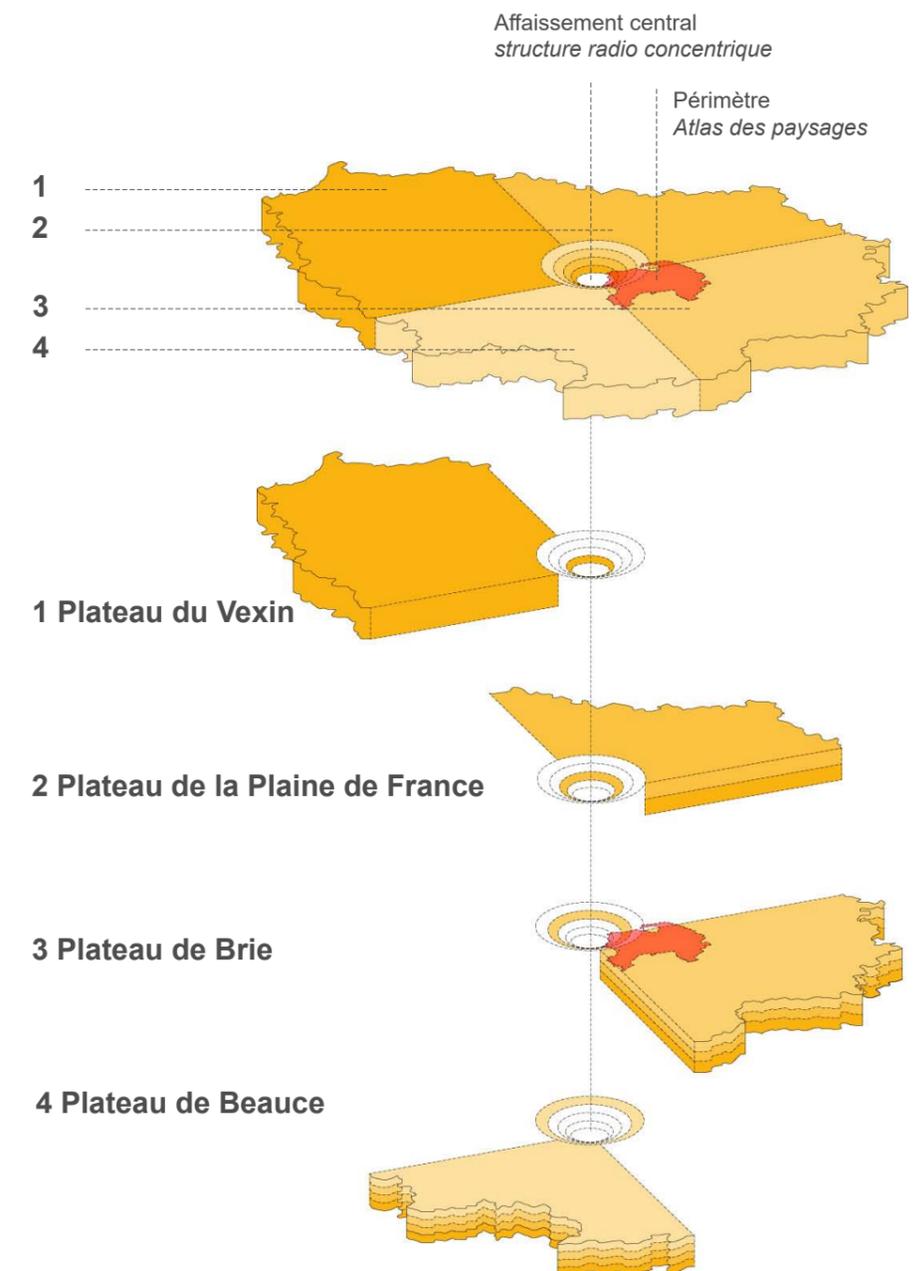


Figure 3 : Formation géologique d'Île-de-France

Figure 2 : Socle géographique d'Île-de-France

Structures naturelles et paysagères

Une armature formée de continuités hydrographiques et de couronnes forestières

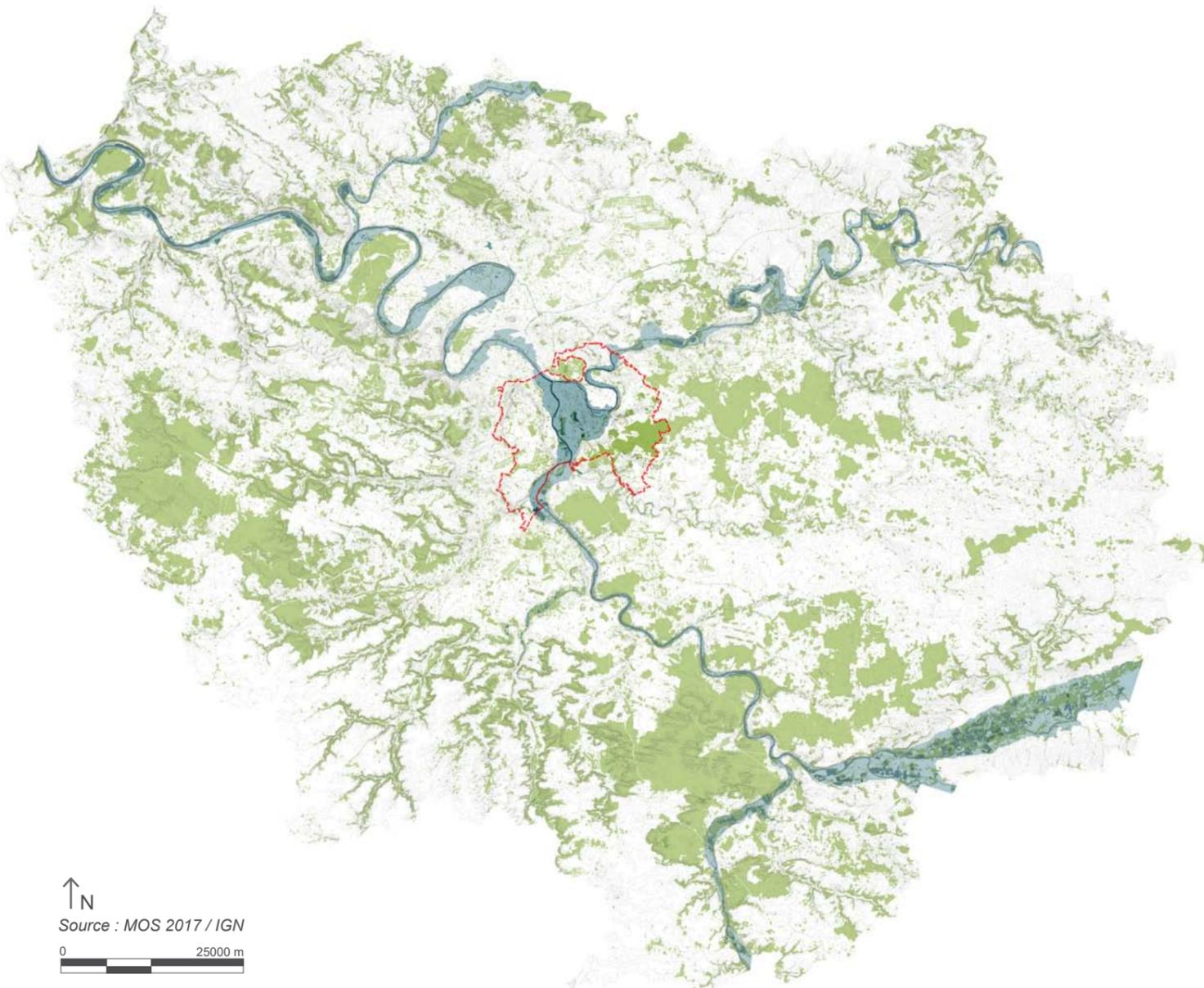


Figure 4 : Socle géographique d'Île-de-France

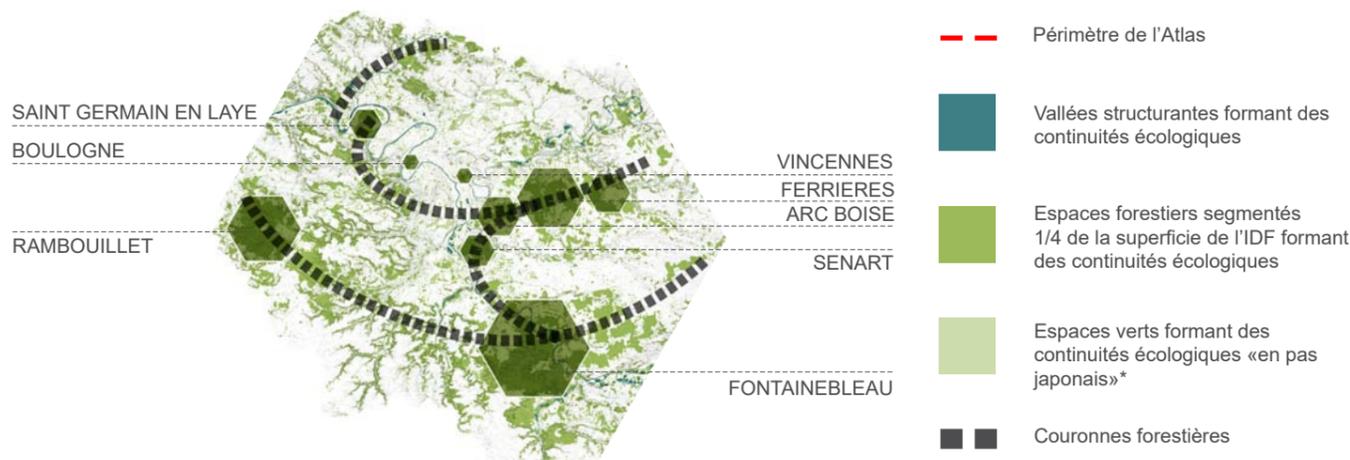


Figure 5 : Schéma des grandes continuités vertes d'Île-de-France

Une présence forestière forte

Si les espaces forestiers de l'Île-de-France représentent le quart de sa superficie, ceux du Val-de-Marne n'en représentent que 8%. Cependant, la superficie cumulée du massif forestier de l'Arc boisé (composé de la forêt de Notre-Dame, de la forêt de Grosbois et du bois de la Grange) représente deux fois la taille du Bois de Vincennes. L'Arc boisé, qui peut paraître aujourd'hui relativement isolé, faisait partie au 18ème siècle d'un grand ensemble forestier reliant les forêts d'Armainvilliers, Ferrières, Sénart jusqu'à Fontainebleau.

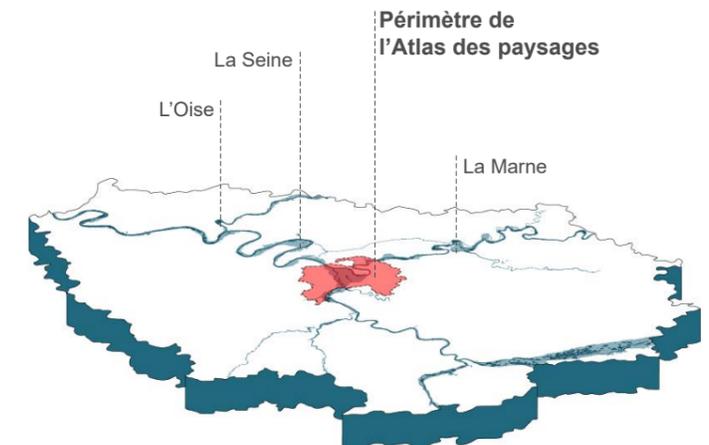
Des ensembles naturels

La topographie, constituée de plaines et plateaux traversés par la vallée de la Seine, structure les ensembles naturels. Souvent isolés, fragmentés et enclavés par les logiques urbaines, ces ensembles dessinent cependant une mosaïque d'éléments constituant l'identité des territoires. On distingue notamment :

- **Les vallées et rivières** comme continuités écologiques linéaires importantes malgré leur artificialisation. Les méandres de la Seine, les boucles de la Marne en forment la figure centrale.
- **Les massifs forestiers** segmentés tels que l'Arc boisé (forêt de Notre-Dame), Sénart, Fontainebleau, Rambouillet etc., essentiellement présents en grande couronne, dessinent une succession de ceintures vertes.
- **Les rebords boisés** (berges, ripisylves, coteaux...) des vallées secondaires encaissées
- **Les parcs, les espaces verts, les friches...** dispersés, morcelés et émiettés sur l'ensemble des espaces urbains.
- **Les accotements** des grandes infrastructures ferroviaires et autoroutières qui traversent le territoire.

le territoire de l'Atlas

À la grande échelle, la rencontre de la Seine et de la Marne, structure naturelle et paysagère singulière, souligne l'ouverture de la plaine vers Paris. L'Arc boisé marque la bascule vers les grandes étendues rurales du plateau Briard.



Continuité hydrographique

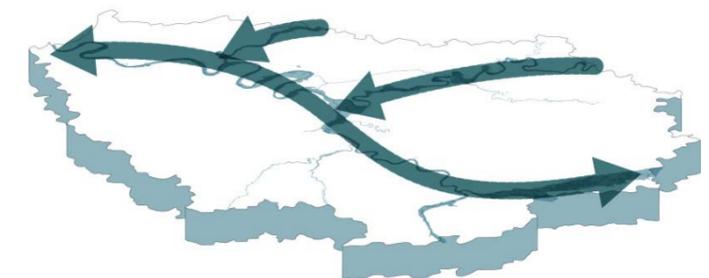
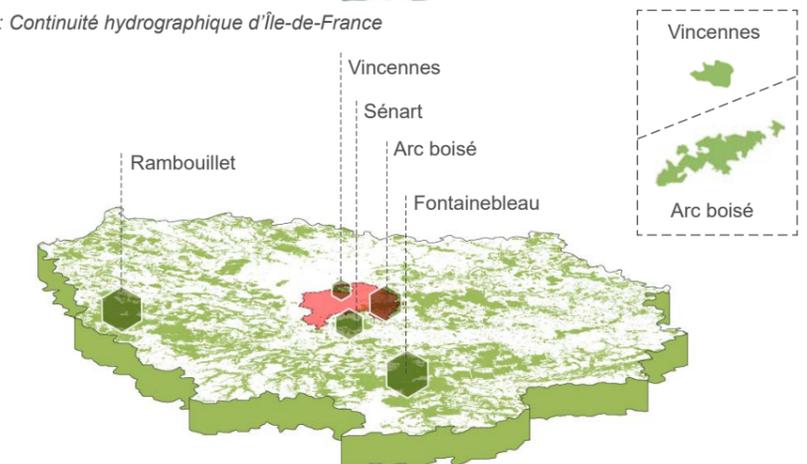


Figure 6 : Continuité hydrographique d'Île-de-France



Couronnes forestières

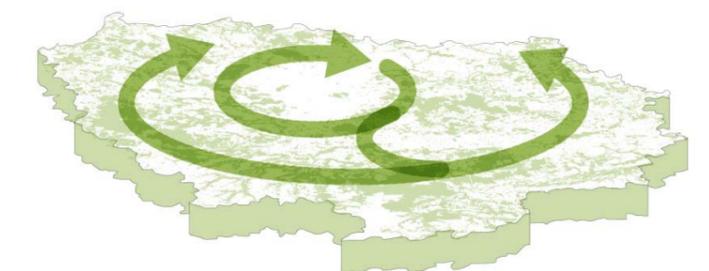


Figure 7 : Couronnes forestières d'Île-de-France

Logiques urbaines

Un schéma concentrique décroissant du centre vers la périphérie

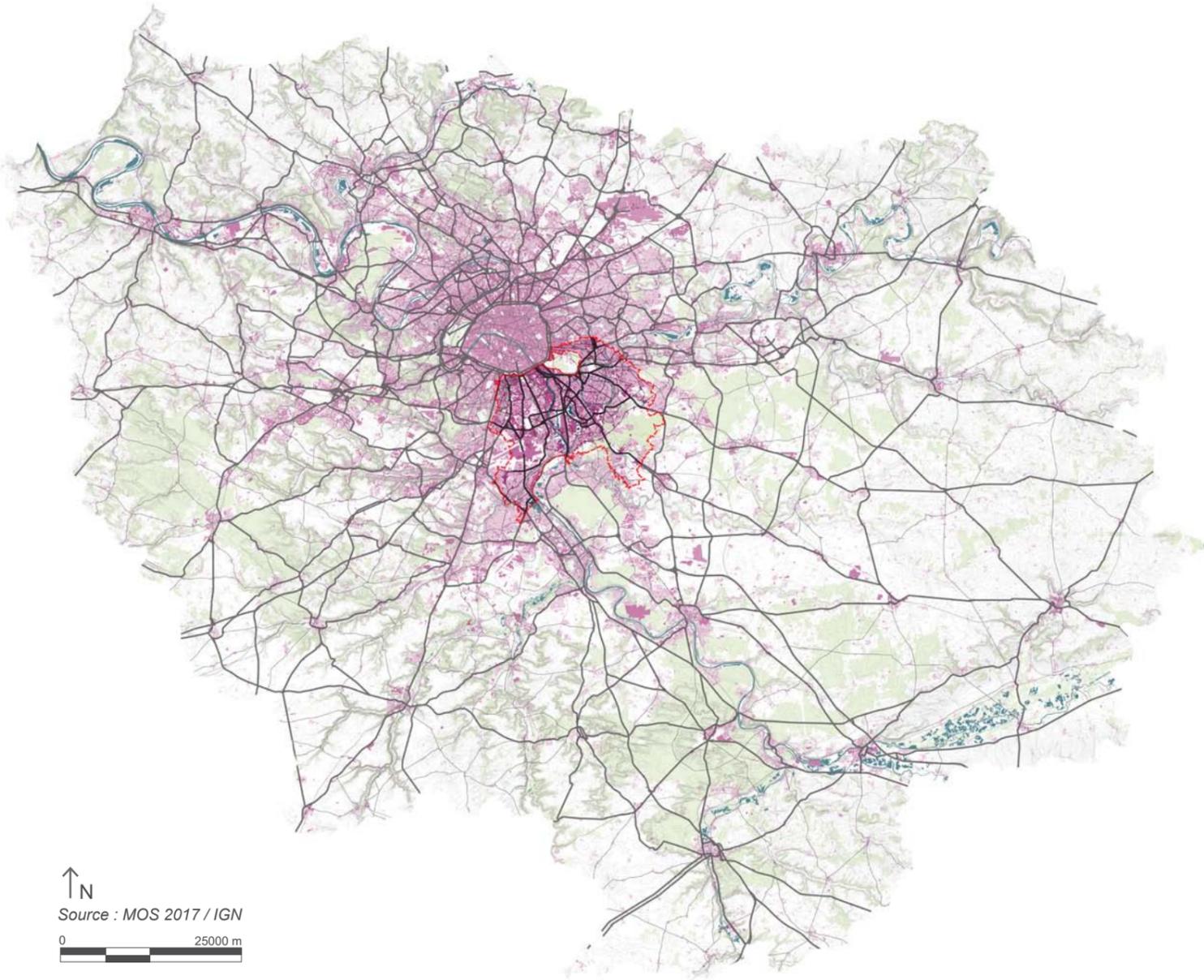


Figure 8 : Urbanisation d'Île-de-France

— Périimètre de l'Atlas

URBANISATION

- Activités, équipements
- Habitat collectif
- Habitat individuel

INFRASTRUCTURE

- Structure routière primaire
- Structure routière secondaire
- Structure ferroviaire

Logique d'implantation

L'urbanisation qui se développe sur le territoire, historiquement contrainte par les composantes géographiques, répond également aux logiques d'attractivité de Paris.

Le développement concentrique de la métropole suit les vallées, les radiales et les grands axes de circulation qui se déploient du centre vers la périphérie.

Au 19^e siècle, le phénomène d'étalement urbain apparaît puis s'accélère, amplifié par l'accroissement constant des infrastructures et la modernisation des moyens de transports (Voir fascicule : Fondements territoriaux).

Le tissu homogène dense parisien s'étire en couronnes successives sur les espaces ouverts attenants, longtemps restés ruraux. Il se délite progressivement sur les plateaux au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la capitale.

Les logiques d'urbanisation évoluent, l'expansion urbaine qui a contribué à la fragmentation, au cloisonnement et à l'altération des territoires ouverts est toujours à l'œuvre. Cette dynamique de transformation, de densification, de mutation et de reconversion des tissus urbains existants est liée à la pression urbaine extrêmement forte.

Urbanisation radioconcentrique

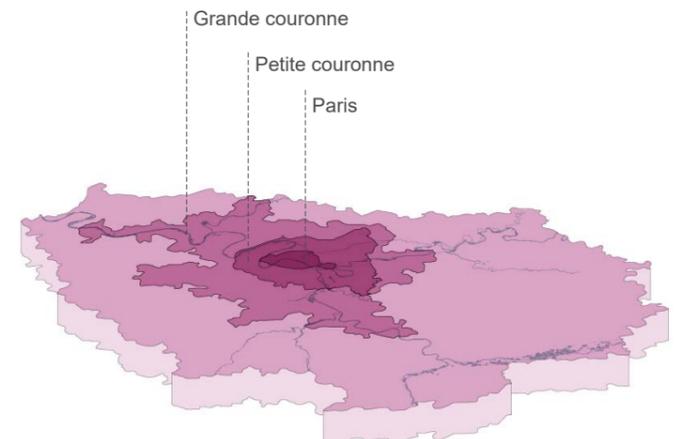
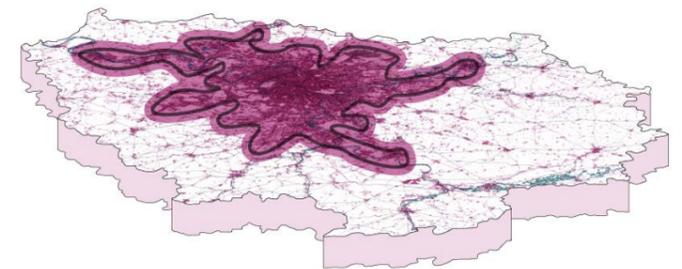


Figure 9 : Urbanisation radioconcentrique d'Île-de-France

Le territoire de l'Atlas

La logique urbaine se manifeste par une graduation et des continuums qui vont du plus dense au plus diffus, passant des faubourgs parisiens aux espaces pavillonnaires distendus, de la ville dense aux espaces de campagnes ouverts.

Matrice infrastructurelle

Une structure radiale présente à toutes les échelles

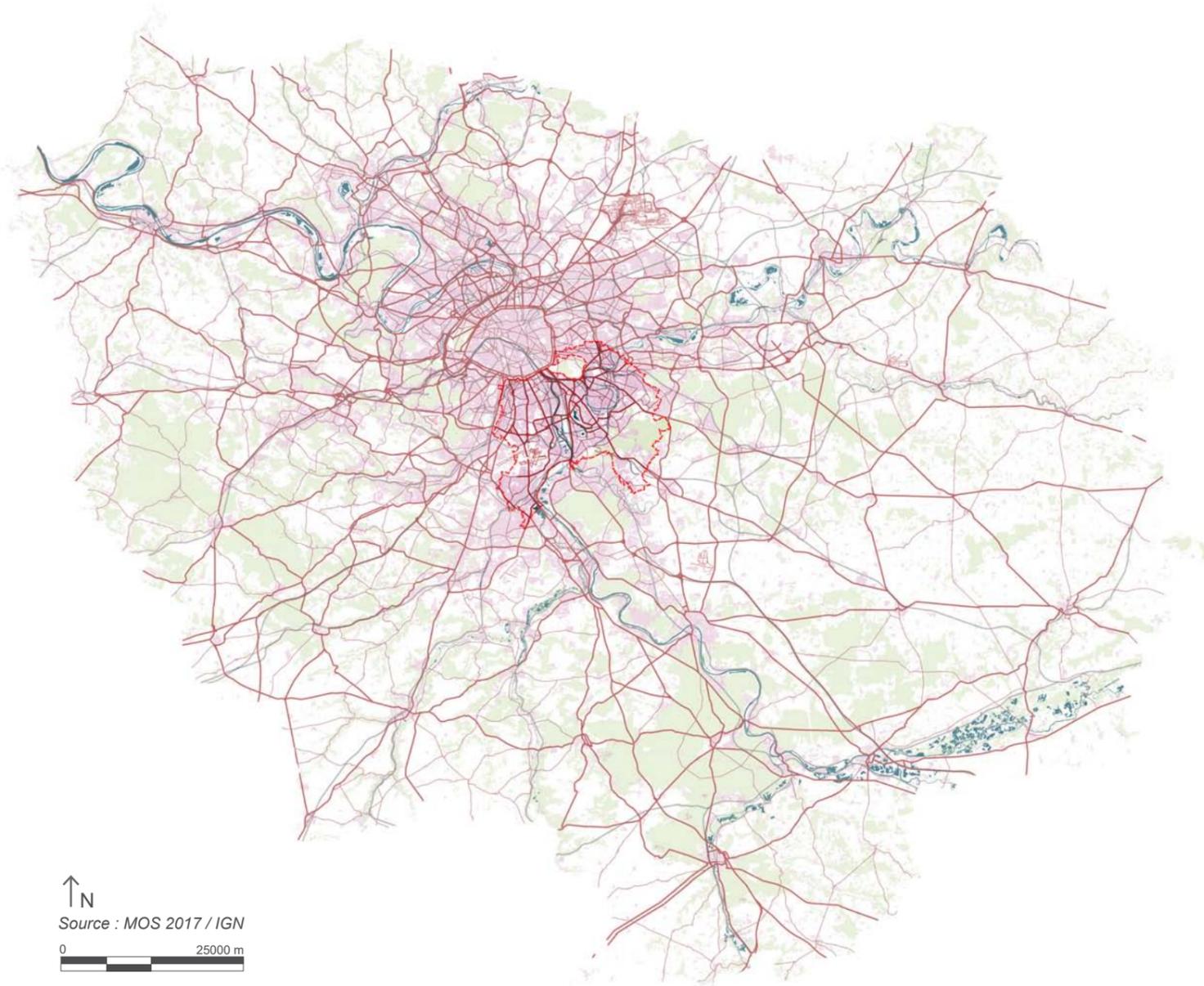


Figure 10 : Infrastructures d'Île-de-France

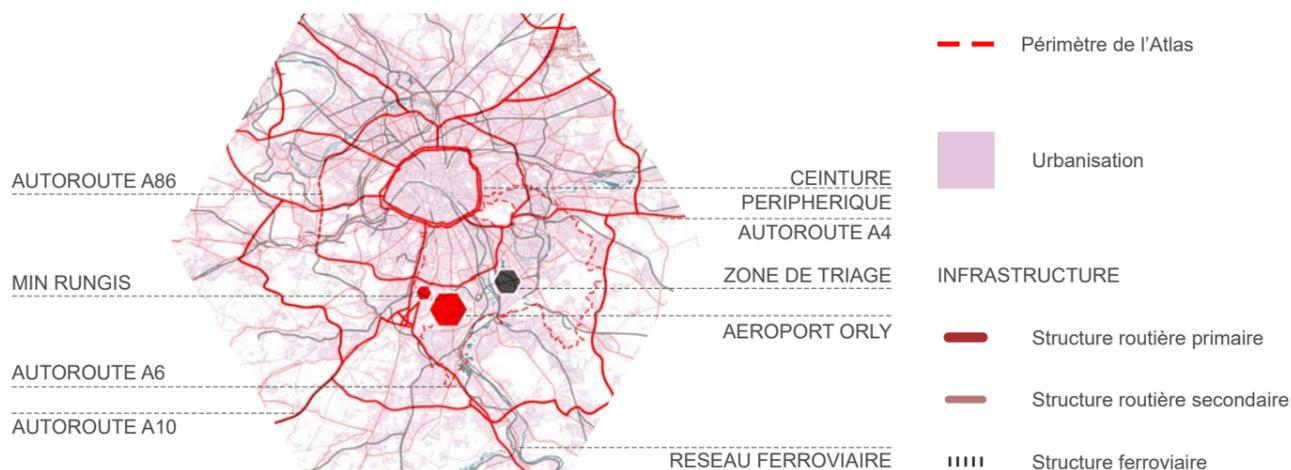


Figure 11 : Schéma des infrastructures petite couronne de Paris

Une densité structurelle

Le réseau d'infrastructures, de transports individuels et collectifs, se densifie vers le centre de la métropole : il se ramifie depuis Paris. Le système de radian orienté selon les points cardinaux renforce le schéma radioconcentrique de développement urbain.

Liens indispensables pour l'organisation des flux et des marchandises à grande échelle, et connectant les sites et les hommes, les trames d'infrastructures primaires, par leur épaisseur, impactent et transforment les paysages traversés.

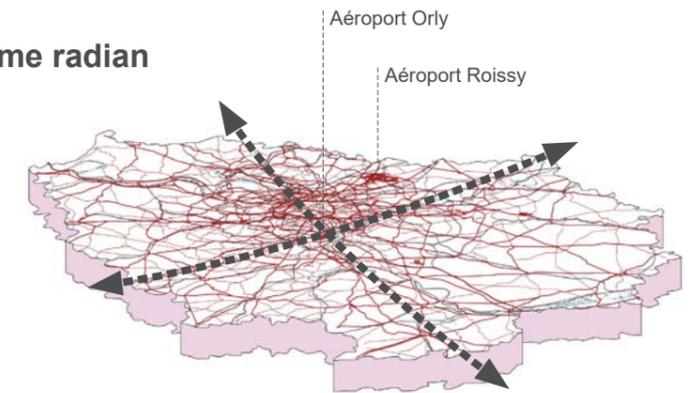
La mobilité routière et ferroviaire est portée par un maillage d'infrastructures primaires composées d'autoroutes et de grandes gares multimodales principalement situées dans la capitale et progressivement en petite couronne et grande couronne par l'implantation des gares du Grand Paris Express.

Le transport fluvial s'organise principalement autour de la Seine, colonne vertébrale d'échanges infra-territoriales par voie navigable.

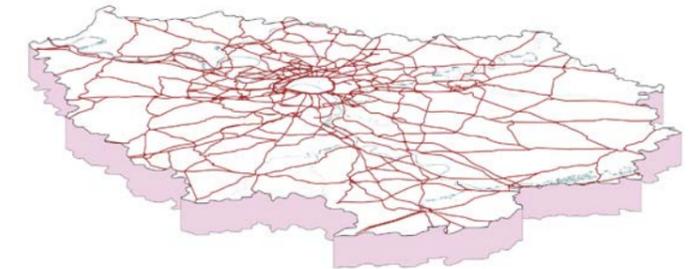
Les aéroports, portes d'entrées internationales, se localisent à l'intérieur (Orly) ou en lisière (Roissy) de la métropole.

Le réseau d'infrastructures secondaires vient se superposer et irriguer l'ensemble du territoire francilien à une échelle plus domestique.

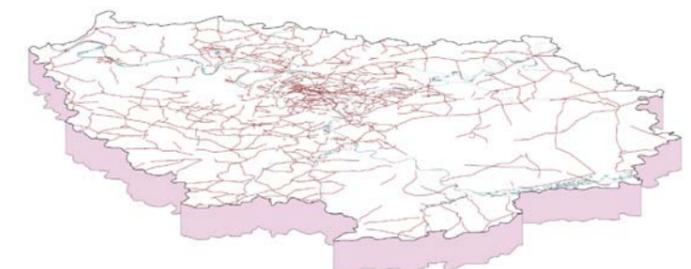
Système radian



Ossature routière primaire



Ossature routière secondaire



Ossature ferroviaire

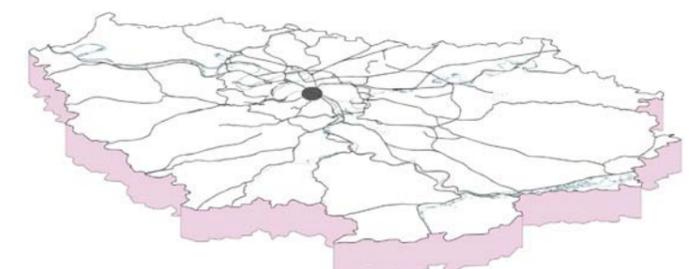


Figure 12 : Ossatures d'infrastructures d'Île-de-France

Le territoire de l'Atlas

Les infrastructures de desserte qui irriguent la métropole francilienne marquent fortement les paysages et lui confèrent un rôle d'articulation et de passage.

Porte d'entrée, coupure à la petite échelle, espace traversé et traversant... le réseau d'infrastructures relie autant qu'il sépare.

Espaces ouverts ruraux

Une succession de ceintures agrico-naturelles, charpentes du territoire

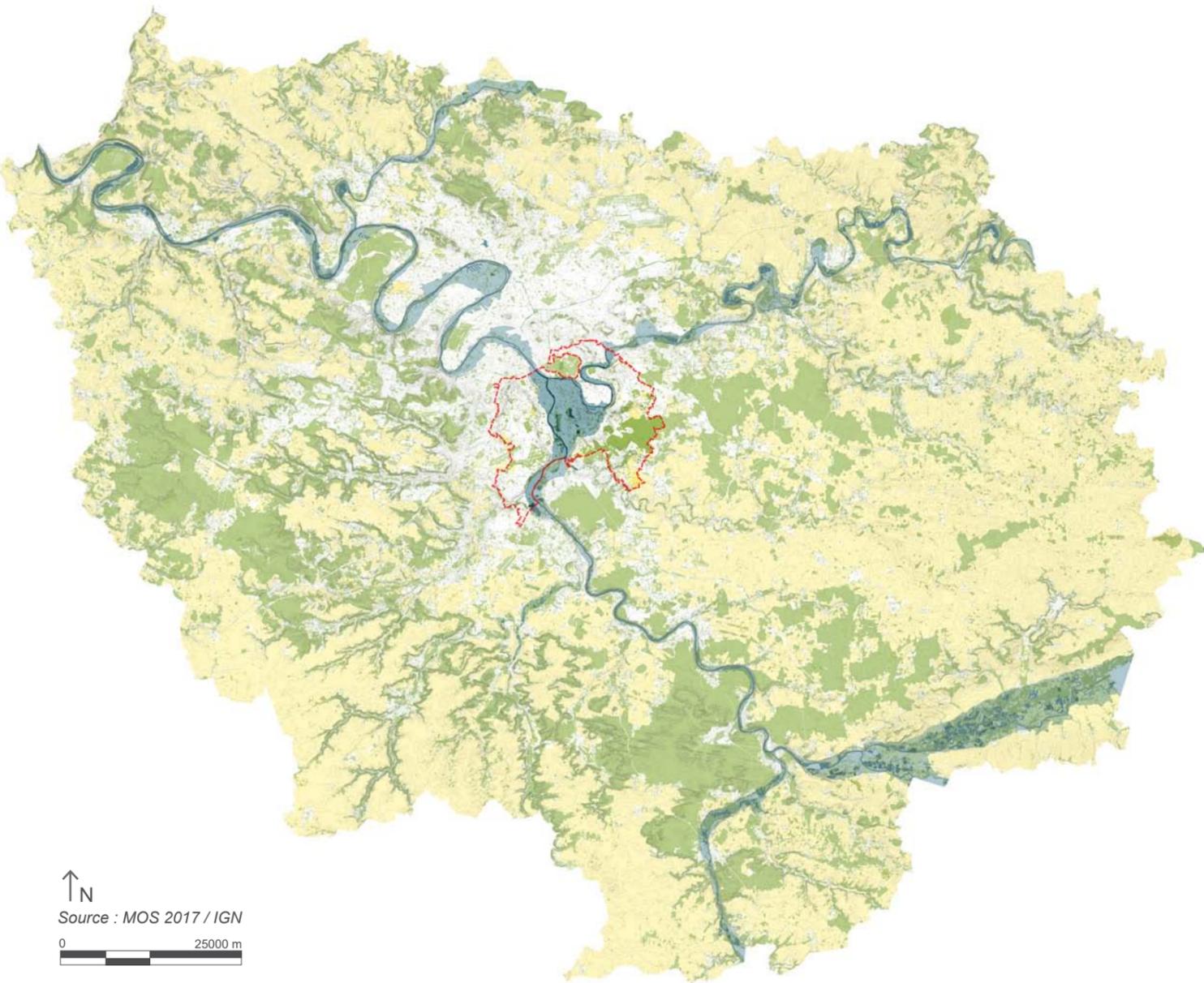


Figure 13 : Nature & agriculture d'Ile-de-France

— Périètre de l'Atlas

AGRICULTURE

- Grandes cultures
- Prairie
- Agriculture

Forêts, bois, parcs etc.

Vallées structurantes formant des continuités écologiques

Urbanisation

Une couronne rurale

Présents sur environ 48% du territoire francilien, les espaces ouverts ruraux forment une large couronne en pourtour de la métropole qui s'étend sur les plateaux.

Les forêts

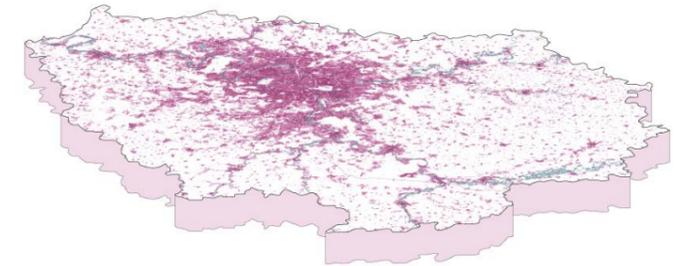
Composées essentiellement de feuillus, les forêts occupent près d'un quart de la surface francilienne (24% du territoire). Les continuités forestières forment un ensemble de couronnes d'échelle métropolitaine et constituent un patrimoine paysager important en participant au cadre de vie des habitants (lutte contre le réchauffement climatique, biodiversité).

L'agriculture

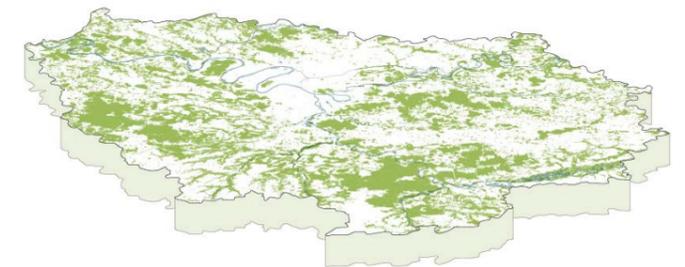
Ces espaces sont majoritairement des terres cultivées en exploitation de monoculture (blé, colza...). Les vagues d'urbanisation successives depuis 1950, la mécanisation agricole, l'augmentation de la taille des exploitations, ont participé à l'uniformisation de l'espace agricole.

Les cultures de type horticole, arboricole et maraîchère se situent majoritairement en zone périurbaine et l'élevage est peu présent. Si l'agriculture représente la moitié de la surface francilienne (environ 2 700 km²), elle ne représente que 4% de la superficie du territoire de l'Atlas (environ 12 km²), répartie principalement sur les communes du plateau de Brie mais aussi ponctuellement sur le plateau de Longboyau.

Maillage urbain



Maillage forestier



Maillage agricole

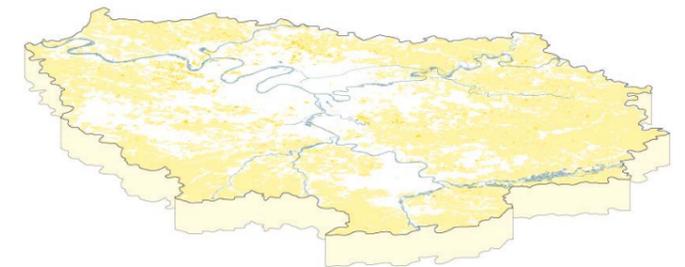


Figure 14 : Maillages d'Ile-de-France

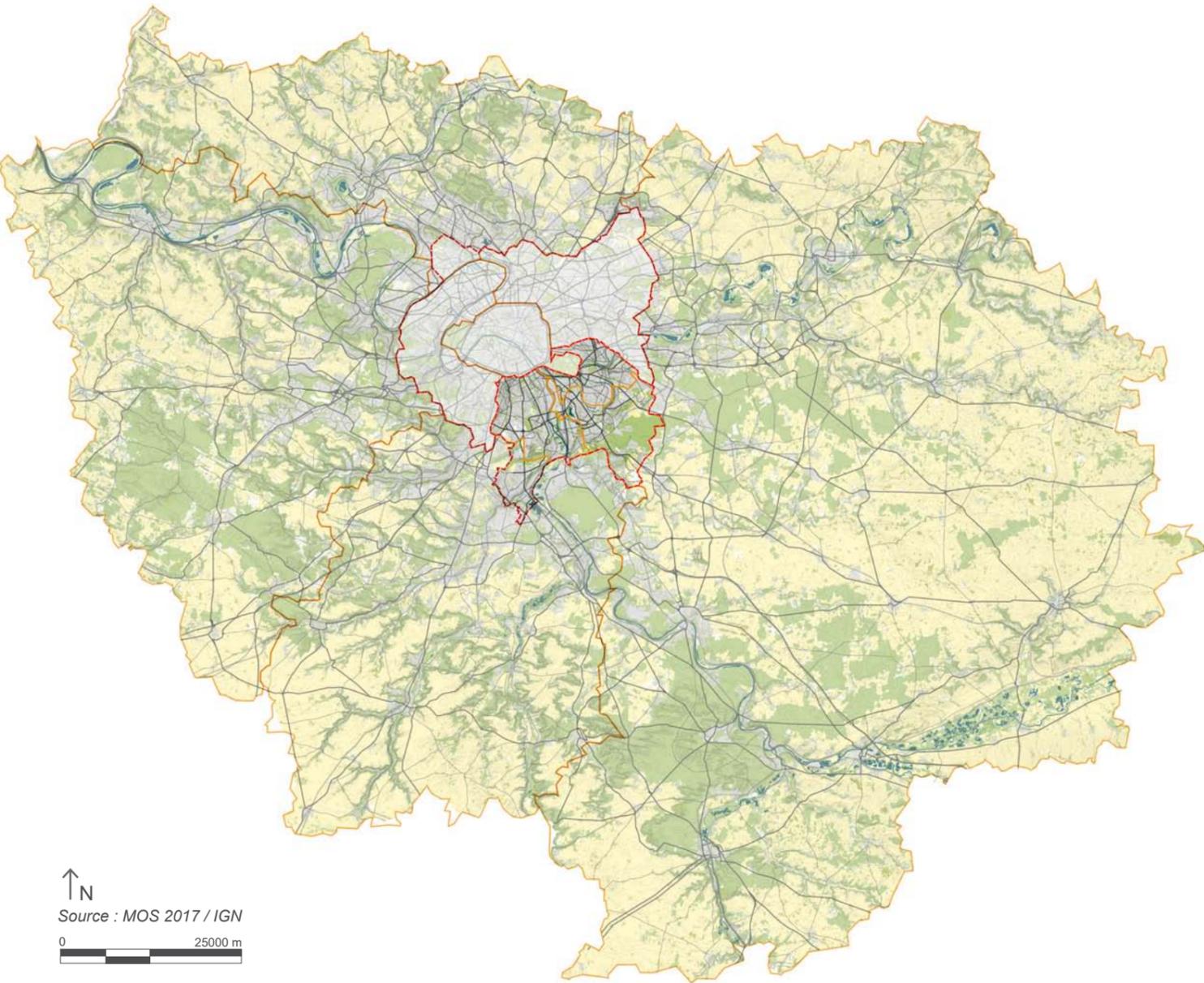
Le territoire de l'Atlas

En lisière d'urbanisation ou enclavés, les ensembles agricoles et forestiers forment un cadre remarquable de respiration paysagère et environnementale.

À l'échelle métropolitaine, ils marquent la transition entre les espaces urbanisés et le plateau Briard plus rural.

Le territoire de l'Atlas

Un territoire assujéti à l'organisation radioconcentrique métropolitaine



↑ N
Source : MOS 2017 / IGN
0 25000 m

Figure 15 : Le territoire de l'Atlas en Ile-de-France

- Métropole du Grand Paris
- Île-de-France
- Départements
- Établissements Publics Territoriaux (EPT)
- Périmètre de l'Atlas
- Périmètre Val-de-Marne
- Périmètre EPT 10 : Paris Est Marne & Bois
- Périmètre EPT 11 : Grand Paris Sud Est Avenir
- Périmètre EPT 12 : Grand Orly Seine Bièvre

Une organisation territoriale systémique

Le territoire de l'Atlas s'inscrit dans ce système radioconcentrique francilien et parisien qui conditionne son organisation urbaine et paysagère.

Intimement lié à Paris, le Val-de-Marne est marqué par la rencontre de la Seine et de la Marne et constitue une part de sa périphérie dense. Il accueille bon nombre d'infrastructures radiales mais possède aussi une part importante d'une épaisse ceinture verte francilienne composée d'espaces ruraux et forestiers.

Un territoire de transitions

Le Val-de-Marne constitue la porte d'entrée sud-est de la capitale et se positionne à l'articulation entre Paris et la Brie et s'ouvre vers le plateau agricole.

Ce territoire d'interfaces, de lisières et de transitions où se juxtaposent les époques et les sites, est fortement contrasté.

L'urbanisation recouvre 70% du territoire, passant de l'habitat dense et collectif à la nappe pavillonnaire ; elle est ponctuée de grandes infrastructures et de zones industrielles et économiques.

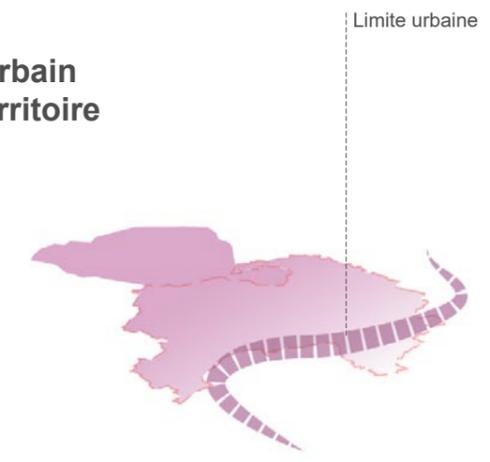
Les espaces ouverts naturels, agricoles et ruraux représentent 30% du territoire, composés en constellation et reliés par les vallées.

L'Arc boisé et le pincement topographique de la vallée de la Seine (Villeneuve-Saint-Georges) marquent les passages entre agglomération et campagne.

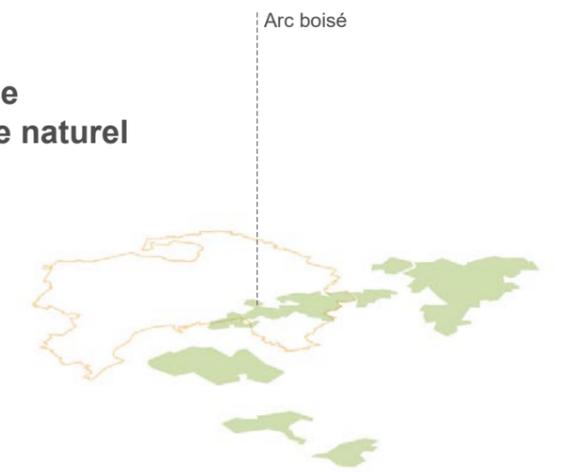
Le territoire de l'Atlas

Territoire de basculement entre l'échelle métropolitaine et les grands espaces naturels de la vallée de la Seine et de l'Arc boisé, le territoire de l'Atlas est fortement marqué par l'urbanisation qui s'étire, qui se dilate en direction des espaces agricoles du plateau de Brie.

Gradient urbain 70 % du territoire urbanisé



Continuité boisée 30 % du territoire naturel et rural



Vallée structurante

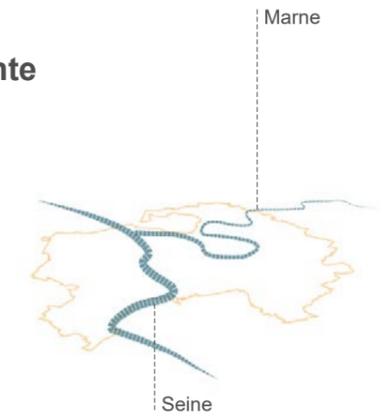


Figure 16 : Armatures territoriales de l'Atlas



L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P2

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas

P4

- Figure 2 : Socle géographique d'Île-de-France

P5

- Figure 3 : Formation géologique d'Île-de-France

P6

- Figure 4 : Armature paysagère d'Île-de-France
- Figure 5 : Schéma des grandes continuités vertes d'Île-de-France

P7

- Figure 6 : Continuité hydrographique d'Île-de-France
- Figure 7 : Couronnes forestières d'Île-de-France

P8

- Figure 8 : Urbanisation d'Île-de-France

P9

- Figure 9 : Urbanisation radioconcentrique d'Île-de-France

P10

- Figure 10 : Infrastructures d'Île-de-France
- Figure 11 : Schéma des infrastructures petite couronne de Paris

P11

- Figure 12 : Ossatures d'infrastructures d'Île-de-France

P12

- Figure 13 : Nature & agriculture d'Île-de-France

P13

- Figure 14 : Maillages d'Île-de-France

P14

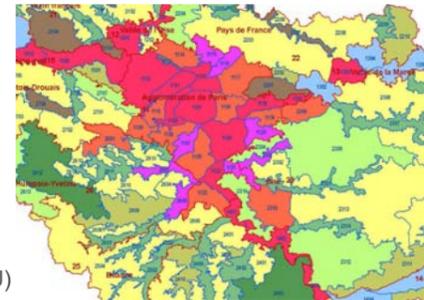
- Figure 15 : Le territoire de l'Atlas en Île-de-France

P15

- Figure 16 : Armatures territoriales de l'Atlas



2010
UNITÉS PAYSAGÈRES DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, IAU
 Document méthodologique de synthèse, construit sur la base des études déjà menées et engagées, il identifie et qualifie les paysages franciliens.



Institut d'Aménagement de d'Urbanisme (IAU)

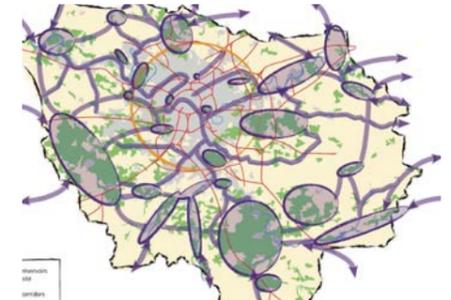
Une approche analytique des paysages perçus à grande échelle définit des entités et des unités de même singularité géographique et urbaine. Cette base de données additionnelle et synthétique permet d'identifier les caractéristiques, les particularités du territoire francilien.

Schéma Régional de Cohérence Écologique de la région Île-de-France

APPROUVÉ par la délibération CR 71-13 du Conseil régional du 26/09/2013.
 ADOPTÉ par arrêté n° 2013204-0001 du préfet de la région d'Île-de-France le 21/10/2013.

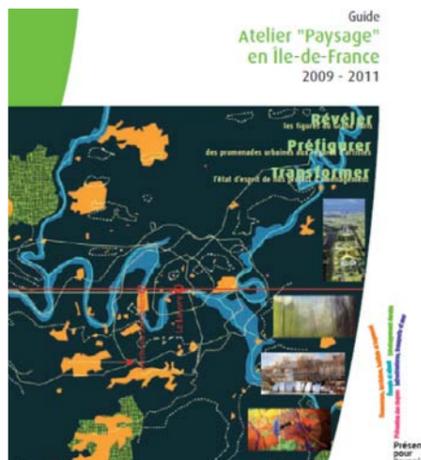


2013
SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
 Document d'urbanisme cadre d'échelle régionale, il diagnostique l'ensemble des composantes de la trame verte et bleue, identifie les continuités écologiques et élabore un plan d'action stratégique.



Région Île-de-France en association avec l'État

Une approche systémique écologique complémentaire à l'identification des entités paysagères, la trame verte et bleue caractérise une imbrication de composantes et de continuités par typologie : arborées, alluviales, herbacées structurées par la géomorphologie à l'échelle de l'Île-de-France.



2011
GUIDE ATELIER PAYSAGE EN ÎLE-DE-FRANCE
 Recueil de textes et de production graphique sur les notions de paysages à l'échelle métropolitaine.



Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France (DRIEAT)

Document méthodologique d'expression et de discussion qui rend compte de la complexité du territoire métropolitain. Le paysage est ici défini comme un espace de médiation pour générer le dialogue, croiser les regards et les postures dans l'objectif de faire émerger un état des lieux des différents points de vue.



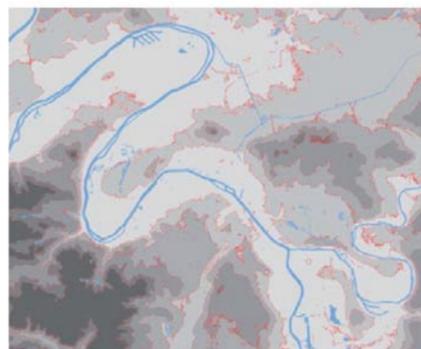
2013
SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
 Document de planification stratégique et politique à l'échelle régionale, il définit les enjeux, les objectifs de développement urbain, démographique, d'attractivité et de mobilité.



Institut d'Aménagement de d'Urbanisme (IAU)

Une approche cadre, structurant l'aménagement infraterritoriale qui révèle les dynamiques et les problématiques à l'oeuvre à court, moyen et long terme. Il s'agit ici de favoriser la transition sociale, économique et environnementale de l'Île-de-France, de consolider le fonctionnement métropolitain.

La fabrique du paysage métropolitain

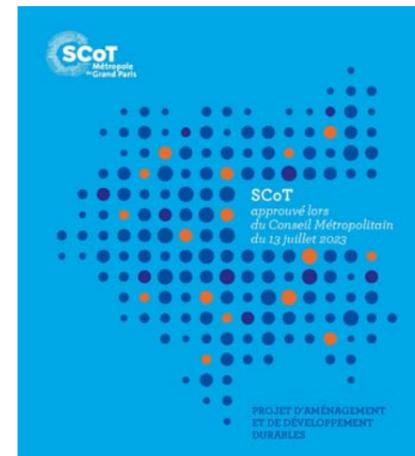


2012
LA FABRIQUE DU PAYSAGE MÉTROPOLITAIN, APUR
 Document de compréhension et d'identification des éléments qui contribue à la lisibilité, la qualification des paysages à l'échelle métropolitaine.



Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)

Une approche descriptive qui révèle les éléments fondamentaux géographiques et urbains du grand paysage. Elle rend compte de la structure des territoires, de la construction des paysages métropolitains et plus particulièrement à travers une lecture des paysages depuis les infrastructures routières, ferroviaires et fluviales.



2023
SCHÉMA MÉTROPOLITAIN DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)
 Outil stratégique de conception et de planification, à l'échelle de la Métropole Parisienne.



Institut Paris Région (IPR) Région Île-de-France en association avec l'État

Le SCoT défini le cadre de développement du territoire de la métropole du Grand Paris. S'appuyant sur les caractéristiques fonctionnelles, urbaines, sociale et paysagères, il cadre la planification pour les 20 ans à venir.



ATLAS DES PAYSAGES VAL DE MARNE

Version numérique
Dépôt légal : Mai 2024
N°ISBN : 978-2-11-172439-6